

certaines articles du Règlement de cette institution. Mettant l'accent sur les travaux des comités, nous avons donné à chacun des députés individuellement, un champ d'action beaucoup plus vaste qu'il n'en avait auparavant, en vue de favoriser un travail plus efficace.

Nous avons également modifié certains aspects de la loi pénale, ce qui aurait dû être fait depuis longtemps. Il faut féliciter le ministre de la Justice (M. Turner) et le solliciteur général (M. McIlraith) pour le bill omnibus qu'ils ont présenté à la Chambre pendant la dernière session.

Certaines des décisions prises ont nécessité du courage, comme, par exemple, celle d'échanger des ambassadeurs avec le Vatican, encore que, personnellement, je ne l'approuve point. Présenter le bill sur le bilinguisme nécessitait également du courage et montre que le gouvernement est capable d'en faire preuve, le cas échéant.

Autre changement trop attendu, nous avons entrepris d'élaborer une constitution plus adaptée à nos besoins. Nous espérons la voir promulguée avant l'expiration de notre mandat. Nous avons conçu une politique nouvelle et progressiste à l'égard des Indiens, en vue de leur promotion et de leur intégration sociale, à la place qui leur revient de droit et par mérite. Nous prenons également des mesures pour favoriser l'expansion régionale. Je relève dans le discours du trône, que le gouvernement envisage, pour l'avenir, une politique en profondeur et entend relever les impératifs imminents de l'ère post-industrielle.

Après quelques échantillons des batteries et de l'artillerie des députés de l'arrière-ban, le gouvernement a fait une déclaration sur sa souveraineté dans l'Arctique, sans doute la première initiative nationaliste prise par notre pays depuis bon nombre d'années. Somme toute, nous avons fait des progrès appréciables.

Si je devais donner à mon discours une idée maîtresse, je dirais que nous ne sommes allés ni assez vite ni assez loin, à mon gré, et que je ne suis pas tellement sûr que nous soyons dans la bonne voie. Nous savons que la société actuelle évolue rapidement et de bien des façons. Dans son magnifique discours d'hier soir, le député d'York-Ouest (M. Givens) nous a montré comment notre société, autrefois rurale, était en train de s'urbaniser.

Notre vie privée se modifie également. L'autoritarisme stationnaire du passé fait place à l'humanitarisme d'aujourd'hui. Les gens ne toléreront plus que des principes moraux, d'origine dogmatique ou institution-

nelle, régissent leur vie. Dans ses appréciations d'ordre moral, l'homme du monde occidental moderne se sert de plus en plus de son jugement personnel au lieu d'obéir aux préceptes de la religion et du gouvernement.

Mais cette évolution n'a pas que ses beaux côtés. Elle est avantageuse du fait que l'homme peut travailler plus librement à l'épanouissement de sa personnalité, qu'il peut, comme disent les psychologues, s'affirmer. Quant aux désavantages, on les trouve dans la légalisation, le besoin d'évasion, le manque d'intérêt et d'ambition, le manque de responsabilité sociale et le refus de s'oublier pour les autres. Tous ces maux aboutissent au manque de respect de l'autorité et des institutions qu'elle représente, dont le Parlement. Les gens aspirent avidement au changement.

L'un des mauvais côtés de l'humanitarisme, c'est que les gens manifestent souvent leur mépris de la loi et de l'ordre et expriment leur sentiment de désaccord avec violence. Autre désavantage de l'humanitarisme: le nihilisme et le besoin d'évasion, dont on trouve un symptôme de nos jours dans le recours aux drogues. Les arts et les moyens culturels accordent une trop grande importance à la pornographie et aux images obscènes. Cela nous donne, semble-t-il, un monde où chacun travaille pour soi et on en a une preuve dans les nombreux conflits industriels, où l'on ne fait nul cas des responsabilités ni des innocents victimes des grèves en série.

Les hommes politiques à tous les niveaux de gouvernement doivent être conscients des changements qui s'opèrent. Ils doivent en discerner le bien et le mal. Le vrai défi que nous devons affronter en tant qu'hommes politiques responsables est de savoir reconnaître la nature de ce monde en pleine évolution, et en dégager la signification et l'essence véritables. En élaborant nos lois et nos programmes législatifs, nous devons les adapter à l'ordre social pour lequel ils sont conçus et assurer un bon gouvernement.

Nul doute, monsieur l'Orateur, qu'il faudra à cette fin une certaine dose de génie politique. Le réformateur dans une société statique a un travail relativement facile à exécuter. Toutefois, dans le monde occidental en ébullition, et surtout au Canada, sur qui pèse la malédiction du fractionnement historique, avec ses différences géographiques, ethniques et religieuses et son reste d'autoritarisme, la tâche est très ardue.

Le discours du trône renferme une ou deux pensées qui me porteraient à croire que nous n'avons peut-être pas situé ces impératifs dans leur perspective propre. On parle d'un malaise chez nos jeunes et nous en sommes tous inquiets. Il représente un symptôme de la